



Financement locatif de
l'équipement des entreprises



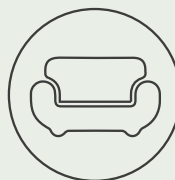
Crédit-bail immobilier



Affacturage



Caution



Crédit à la consommation

TABLEAU DE BORD

PREMIER SEMESTRE 2025

L'activité des établissements spécialisés



ASF

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS
FINANCIÈRES

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le financement de l'équipement des particuliers (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le financement des investissements des entreprises et des professionnels (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), les services financiers (affacturage, cautions, titrisation), les services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

asf-france.com

Hausse modérée de l'activité au premier semestre

Malgré un contexte économique agité, l'activité des établissements spécialisés demeure globalement en légère croissance au premier semestre 2025, à l'exception des financements locatifs de l'équipement des entreprises dont la tendance baissière se poursuit.

INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES



-6,9%



En bref

Pour le deuxième semestre consécutif, les financements locatifs de l'équipement des entreprises et des professionnels reculent : -6,9% à 17,5 Mds d'euros au premier semestre 2025.

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER



+5,1%



En bref

Le crédit-bail immobilier progresse à nouveau au premier semestre 2025 de +5,1% par rapport au premier semestre 2024. Le niveau de production atteint 1,7 Md d'euros.

TRÉSORERIE

AFFACTURAGE



+1,1%



En bref

Le marché de l'affacturage enregistre une très légère hausse au premier semestre 2025 de +1,1% à 214,3 Mds d'euros.

GARANTIE

CAUTIONS



+1,4%

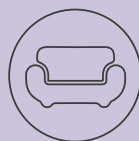


En bref

Les engagements hors-bilan des sociétés de caution progressent de +1,4% à 981,9 Mds d'euros.

CONSOMMATION

CRÉDIT À LA CONSOMMATION



+1,1%



En bref

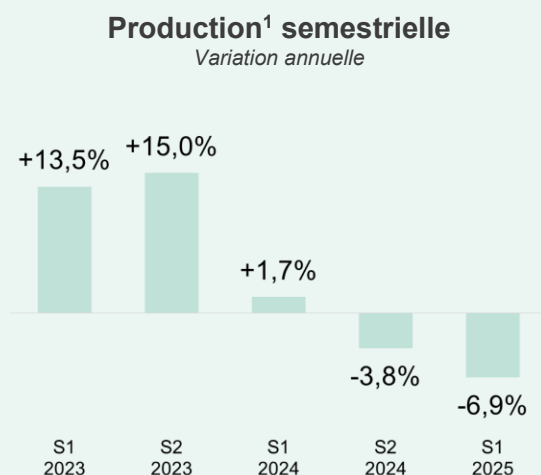
Hausse mesurée du crédit à la consommation au premier semestre 2025 : +1,1% à 23,8 Mds d'euros.

% d'évolution par rapport à la même période de 2024



FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

Nouvelle baisse de l'activité **-6,9%**



¹ Production : analyse de l'activité en termes de flux de nouvelles opérations initiées pendant une période donnée (nouveaux crédits ou nouveaux investissements pour les opérations de crédit-bail).

² Au sens de la loi du 2 juillet 1966

La dégradation du marché des financements locatifs, destinés à l'équipement des entreprises et des professionnels, observée en 2024 se confirme au premier semestre 2025 : **-6,9%** avec **17,5 Mds d'euros** de nouveaux investissements. Le rythme trimestriel de décline de l'activité a été régulier durant le semestre. En effet, une baisse de -7,5% au premier trimestre a laissé place à un recul de -6,3% au deuxième trimestre 2025.

Cette baisse globale a touché l'ensemble des produits. La **location avec option d'achat** (LOA) recule de **-9%** au premier semestre et s'établit à **10,9 Mds d'euros**, dont 8,8 Mds d'euros de crédit-bail mobilier *stricto sensu*² (-8,7%) et 2,1 Mds d'euros d'opérations connexes sur voitures particulières (-10,1%).

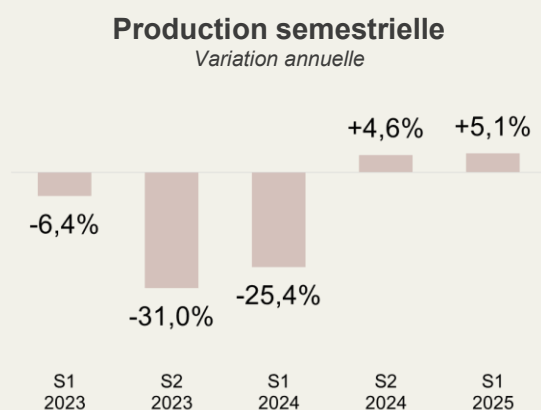
En parallèle, les opérations de **location sans option d'achat** fléchissent de **-3,2%** à **6,6 Mds d'euros**. Dans le détail, la location financière se contracte de -6,6% à 2,8 Mds d'euros, tandis que la location longue durée, avec 3,8 Mds d'euros, est en quasi-stagnation (-0,5%) par rapport au premier semestre 2024.

Enfin, les établissements spécialisés ont aussi octroyé, au cours de la première moitié de l'année, des financements d'équipement sous forme de crédits classiques. Le montant de ces investissements s'élève à 1,8 Md d'euros, en repli de -8,1%.



LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

Le marché poursuit son redressement **+5,1%**



Le redressement du crédit-bail immobilier se poursuit à un rythme modéré au premier semestre 2025. La production marque une croissance de **+5,1%** avec **1,7 Md d'euros** de nouveaux contrats signés, soit un niveau d'activité encore en-deçà de celui atteint avant le décrochage du second semestre 2023 et du premier semestre 2024. Exprimée en année glissante, la production cumulée (locaux industriels et commerciaux, bureaux, autres) s'élève à 3,8 Mds d'euros, contre 5 Mds d'euros observés il y a deux ans.

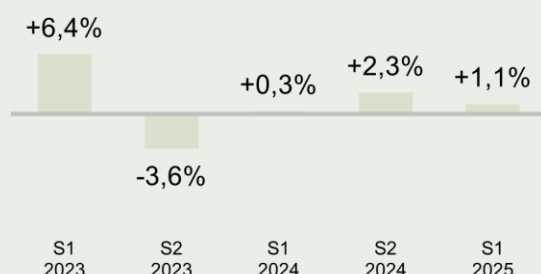
Pour leur part, les Sofergie enregistrent une nette contraction de la production : -23,6% par rapport au premier semestre 2024. Ainsi, le montant des nouveaux investissements initiés par les Sofergie dans le domaine des économies d'énergie et de l'environnement s'établit à moins de 1 Md d'euros au premier semestre 2025.



AFFECTURAGE

Croissance au ralenti **+1,1%**

Production³ semestrielle *Variation annuelle*



Au premier semestre 2025, le montant des créances prises en charge par les sociétés d'affecturation s'élève à **214,3 Mds d'euros**, en hausse ralentie de **+1,1%** par rapport aux six premiers mois de l'année précédente. L'évolution a été toutefois inégale au cours de la période : alors que le premier trimestre a enregistré une croissance de +4%, le deuxième trimestre 2025 a été mal orienté, accusant un repli de -1,6%.

Dans le détail, l'affecturation **domestique**, toujours majoritaire avec **133,4 Mds d'euros**, se contracte de **-1%** au premier semestre. A l'inverse, les opérations réalisées à l'**international**⁴ progressent de **+4,6%** à **80,9 Mds d'euros**.

³ Pour l'affecturation, la notion de production correspond au montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affecturation (hors opérations de « floor plan » et de forfaitage).

⁴ Il s'agit des opérations d'affecturation réalisées, par des factors situés en France, à l'exportation, à l'importation ou avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger. Il ne s'agit pas de l'activité des filiales étrangères.



LES SOCIÉTÉS DE CAUTION

La tendance s'améliore **+1,4%**

Encours⁵ des engagements hors-bilan *(glissement sur douze mois)*



Après des années fastes, l'activité des cautions a connu un fort ralentissement de son activité depuis 2023, jusqu'à enregistrer la baisse inédite de fin juin 2024. Toutefois, la tendance s'améliore depuis lors : les engagements hors-bilan des sociétés de caution progressent à fin juin 2025 de **+1,4%** en glissement annuel, après +0,1% six mois plus tôt.

Le montant de ces engagements atteint **981,9 Mds d'euros**, dont une majorité de garanties délivrées en couverture de crédits destinés aux particuliers (922,4 Mds d'euros).

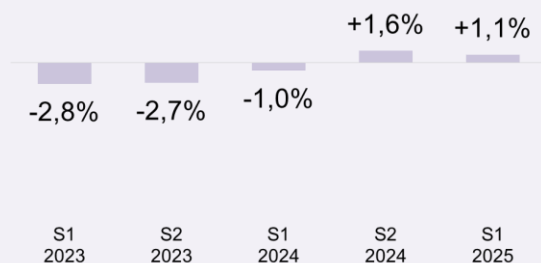
⁵ L'indicateur statistique présenté ici est de nature différente des autres activités. Il fait référence à la notion de stock existant à une date donnée.



CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Progression mesurée de l'activité **+1,1%**

Production semestrielle
Variation annuelle



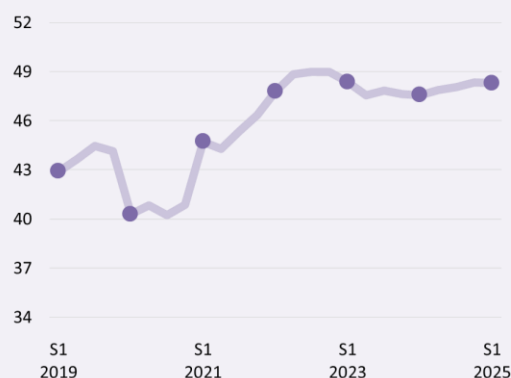
Pour le marché du crédit à la consommation, la tendance demeure à la hausse modérée. Au premier semestre 2025, le montant des crédits octroyés par les établissements spécialisés enregistre une légère hausse de **+1,1%**, soit **23,8 Mds d'euros**. L'activité s'est toutefois un peu dégradée au cours du semestre : si le premier trimestre s'est inscrit en hausse de +2,2%, le deuxième trimestre est ressorti, quant à lui, à un niveau de production identique à celui du printemps 2024.

Les évolutions diffèrent aussi selon les produits :

- Avec 5,8 Mds d'euros, les **prêts personnels** continuent leur redressement en augmentant de +10,2% au premier semestre 2025, après avoir fortement chuté en 2023 du fait de la hausse des taux d'intérêt. Ainsi, après une hausse de +13,5% au premier trimestre de 2025, les nouveaux financements ont progressé de +7,2% au printemps.
- Les **crédits renouvelables** ont enregistré une faible croissance de +0,5% au premier semestre à 5,1 Mds d'euros. Toutefois, la tendance est à l'amélioration : après un premier trimestre en léger recul (-0,8%), les nouvelles utilisations ont augmenté au deuxième trimestre (+1,7%).
- À l'inverse, la conjoncture n'a pas été favorable aux financements d'**automobiles neuves** qui reculent de -5,5% durant le semestre à 5,1 Mds d'euros, avec une baisse plus marquée au deuxième trimestre (-7,4% après -3,7% au premier). Cette performance englobe cependant des réalités différentes selon le mode de financement.

Production

Année mobile (Mds d'euros)



Les opérations de LOA⁶, qui représentent désormais 92% des financements⁷ de voitures neuves, marquent le pas (-4,6% à 4,6 Mds d'euros), mais moins lourdement que les prêts affectés qui continuent leur chute (-14,8% à 0,4 Md d'euros).

- Avec 2,8 Mds d'euros, les financements **d'automobiles d'occasion** sont, quant à eux, en léger retrait de -0,8% au premier semestre (+0,7% au premier trimestre et -2,2% au deuxième). Les prêts affectés, qui restent majoritaires avec 1,5 Md d'euros, sont en net recul au premier semestre (-16,7%), tandis que les opérations de LOA⁶ grimpent de +28,8% pour atteindre 1,3 Md d'euros. Ainsi, la LOA⁶ constitue désormais 45% des financements⁷ d'automobiles d'occasion.
- Les financements affectés à **l'amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer** ont enregistré une légère hausse au premier trimestre (+1,3%) et au deuxième (+1,1%) Ainsi, sur l'ensemble du semestre la production progresse de +1,2% pour un montant de 2,6 Mds d'euros.
- En parallèle, les prêts affectés aux **autres biens ou services** (bateaux de plaisance, voyages de loisirs, deux-roues...) augmentent légèrement de +0,9% à 2,1 Mds d'euros (respectivement +0,1% et +1,7% aux premier et deuxième trimestres).
- A ces financements s'ajoutent des opérations de **location sans option d'achat**⁸ auprès des particuliers. Au premier semestre 2025, le montant de ces opérations s'élève à 1 Md d'euros, en net repli de -36,7%.

⁶ Location avec Option d'Achat.

⁷ Hors financements par prêt personnel.

⁸ Location sans option d'achat d'automobiles pour la quasi-totalité.

L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2025

1. LA PRODUCTION <i>(en millions d'euros)</i>	Au 1 ^{er} semestre 2024*	Au 1 ^{er} semestre 2025	Variation 2025 / 2024
ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS	20 736	19 288	-7,0 %
Crédit classique	1 937	1 781	-8,1 %
Financements de matériels d'équipement	1 937	1 781	-8,1 %
Financements de concessionnaires ⁽¹⁾	Mesure non significative		
Location de matériels	18 799	17 507	-6,9 %
Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA ⁽²⁾	11 966	10 891	-9,0 %
• Crédit-bail mobilier <i>(loi du 2.7.1966)</i>	9 665	8 822	-8,7 %
• Autres opérations de LOA ⁽²⁾ <i>(voitures particulières)</i>	2 301	2 070	-10,1 %
Location sans option d'achat	6 833	6 616	-3,2 %
• Location financière	3 036	2 836	-6,6 %
• Location longue durée	3 797	3 779	-0,5 %
ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS ⁽³⁾	25 089	24 756	-1,3 %
CRÉDIT À LA CONSOMMATION ⁽⁴⁾	23 508	23 756	+1,1 %
Crédit classique	17 381	17 613	+1,3 %
Crédits affectés	7 031	6 701	-4,7 %
Crédits renouvelables <i>(nouvelles utilisations à crédit)</i>	5 077	5 101	+0,5 %
Prêts personnels <i>(y compris rachats de créances)</i>	5 273	5 811	+10,2 %
Location	7 708	7 143	-7,3 %
Location avec option d'achat	6 127	6 143	+0,3 %
Location sans option d'achat	1 581	1 001	-36,7 %
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	2 838	2 622	-7,6 %
Sofergie ⁽⁵⁾	1 254	958	-23,6 %
Crédit-bail immobilier ⁽⁶⁾	1 584	1 664	+5,1 %
AFFACTURAGE ⁽⁷⁾	212 043	214 300	+1,1 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme. (notion de production non significative)

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) Le financement de l'équipement des particuliers est composé du crédit à la consommation ainsi que des opérations de location sans option d'achat avec les particuliers. Le suivi statistique des opérations de location sans option d'achat est trimestriel et non mensuel comme pour le crédit à la consommation.

(4) Le crédit à la consommation comprend les financements par crédit classique (crédits affectés, crédits renouvelables et prêts personnels) ainsi que les opérations de location avec option d'achat. Les opérations de location sans option d'achat avec les particuliers n'étant pas assimilées à des crédits, en sont donc exclues.

(5) La production des Sofergie est composée d'opérations de crédit-bail et de crédit classique.

(6) Les données prises en compte au titre de la production du crédit-bail immobilier sont celles correspondant aux contrats signés au cours de la période. Non compris les opérations de location simple.

(7) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.

L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2025

2. LES OPÉRATIONS EN COURS <i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2024*	Au 30 juin 2025	Variation 2025 / 2024
ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS	97 352	98 920	+1,6 %
Crédit classique	22 972	22 658	-1,4 %
Financements de matériels d'équipement	12 387	12 332	-0,4 %
Financements de concessionnaires ⁽¹⁾	10 585	10 326	-2,4 %
Location de matériels	74 380	76 262	+2,5 %
Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA ⁽²⁾	47 609	49 756	+4,5 %
Location sans option d'achat	26 770	26 507	-1,0 %
• Location financière	10 952	10 651	-2,7 %
• Location longue durée	15 819	15 855	+0,2 %
ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS	100 880	104 755	+3,8 %
Crédit classique	75 328	75 367	+0,1 %
Crédits affectés	24 602	24 191	-1,7 %
Crédits renouvelables	15 855	16 586	+4,6 %
Prêts personnels <i>(y compris rachats de créances)</i>	34 871	34 590	-0,8 %
Location ⁽³⁾	25 552	29 388	+15,0 %
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	46 541	47 522	+2,1 %
Sofergie ⁽⁴⁾	11 035	12 118	+9,8 %
Crédit-bail immobilier	35 506	35 405	-0,3 %
AFFACTURAGE ⁽⁵⁾	61 436	61 029	-0,7 %
SOCIÉTÉS DE CAUTION <i>(engagements hors-bilan)</i>	968 185	981 910	+1,4 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme.

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) Location avec ou sans option d'achat.

(4) Opérations en cours à fin juin de crédit-bail et de crédit classique.

(5) Montant de l'encours net des créances à recouvrer. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.

LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS
PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2025
VERSION DÉTAILLÉE

PRODUCTION (en millions d'euros) <i>. Crédit : montant des nouveaux crédits distribués (hors agios)</i> <i>. Location : montant des investissements nouveaux (HT)</i>	Au 1^{er} semestre 2024*	Au 1^{er} semestre 2025	Variation 2025 / 2024
ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS ⁽¹⁾	25 089	24 756	-1,3 %
CRÉDIT À LA CONSOMMATION ⁽²⁾	23 508	23 756	+1,1 %
Opérations de crédit classique	17 381	17 613	+1,3 %
Crédits affectés	7 031	6 701	-4,7 %
• Automobiles neuves	480	409	-14,8 %
• Automobiles d'occasion	1 859	1 549	-16,7 %
• Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer ⁽³⁾	2 606	2 638	+1,2 %
• Autres biens ou services ⁽⁴⁾	2 086	2 106	+0,9 %
Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	5 077	5 101	+0,5 %
Prêts personnels (y compris rachats de créances)	5 273	5 811	+10,2 %
Financements par location	7 708	7 143	-7,3 %
Location avec option d'achat	6 127	6 143	+0,3 %
• Automobiles neuves	4 874	4 648	-4,6 %
• Automobiles d'occasion	997	1 284	+28,8 %
• Autres biens ⁽⁵⁾	256	210	-17,8 %
Location sans option d'achat ⁽⁶⁾	1 581	1 001	-36,7 %
Financements d'automobiles neuves (crédits affectés + LOA)	5 354	5 057	-5,5 %
Financements d'automobiles d'occasion (crédits affectés + LOA)	2 856	2 833	-0,8 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Le financement de l'équipement des particuliers est composé du crédit à la consommation ainsi que des opérations de location sans option d'achat avec les particuliers. Le suivi statistique des opérations de location sans option d'achat est trimestriel et non mensuel comme pour le crédit à la consommation.

(2) Le crédit à la consommation comprend les financements par crédit classique (crédits affectés, crédits renouvelables et prêts personnels) ainsi que les opérations de location avec option d'achat. Les opérations de location sans option d'achat avec les particuliers n'étant pas assimilées à des crédits, en sont donc exclues.

(3) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(4) Deux-roues, véhicules de loisirs, accessoires automobile, bateaux de plaisance, voyages de loisirs, divers.

(5) Bateaux de plaisance et divers.

(6) Location sans option d'achat d'automobiles pour la quasi-totalité.

LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS
PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2025
VERSION DÉTAILLÉE

PRODUCTION (en millions d'euros) <i>. Crédit : montant des nouveaux crédits distribués (hors agios)</i> <i>. Location : montant des investissements nouveaux (HT)</i>	Au 1^{er} semestre 2024*	Au 1^{er} semestre 2025	Variation 2025 / 2024
ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS	20 736	19 288	-7,0 %
Crédit classique	1 937	1 781	-8,1 %
Financements de matériels d'équipement	1 937	1 781	-8,1 %
• Véhicules utilitaires et industriels (<i>tous tonnages confondus</i>)	81	66	-18,7 %
• Voitures particulières	229	176	-23,5 %
• Autres financements	1 627	1 539	-5,4 %
Financements de concessionnaires ⁽¹⁾	<i>Mesure non significative</i>		
Location de matériels	18 799	17 507	-6,9 %
Location avec option d'achat	11 966	10 891	-9,0 %
• Crédit-bail mobilier (<i>loi du 2.7.1966</i>)	9 665	8 822	-8,7 %
– Véhicules utilitaires et industriels (<i>tous tonnages confondus</i>)	4 307	3 926	-8,8 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	223	209	-6,2 %
. Bureautique ⁽²⁾	82	85	+3,7 %
. Ordinateurs et équipements informatiques (<i>hors bureautique</i>)	141	124	-12,0 %
– Autres matériels d'équipement ⁽³⁾	5 135	4 687	-8,7 %
• Autres opérations de LOA ⁽⁴⁾ (<i>voitures particulières</i>)	2 301	2 070	-10,1 %
Location sans option d'achat ^{(5) (6)}	6 833	6 616	-3,2 %
• Location financière	3 036	2 836	-6,6 %
– Véhicules utilitaires et industriels (<i>tous tonnages confondus</i>)	432	392	-9,1 %
– Voitures particulières	243	344	+41,6 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	1 285	1 196	-6,9 %
. Bureautique ⁽²⁾	566	490	-13,4 %
. Ordinateurs et équipements informatiques (<i>hors bureautique</i>)	720	707	-1,8 %
– Autres matériels d'équipement ⁽³⁾	1 076	904	-16,0 %
• Location longue durée (<i>véhicules automobiles</i>) ⁽⁷⁾	3 797	3 779	-0,5 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2025. **Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.**

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme. (notion de production non significative)

(2) Machines à reproduire, machines à calculer et autres machines de bureau.

(3) Machines-outils, matériels agricoles, chariots élévateurs, etc.

(4) LOA : Location avec Option d'Achat.

(5) Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(6) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

– Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

– Les opérations de location longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(7) Voitures particulières, véhicules utilitaires et industriels.

L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS D'AFFACTURAGE AU PREMIER SEMESTRE 2025

1. PRODUCTION DU SEMESTRE ⁽¹⁾	Au 1 ^{er} semestre 2024*	Au 1 ^{er} semestre 2025	Variation 2025 / 2024
TOTAL DES OPÉRATIONS (en millions d'euros)	212 043	214 300	+1,1 %
Affacturage domestique ⁽²⁾	134 700	133 362	-1,0 %
Affacturage international	77 343	80 939	+4,6 %
• A l'exportation ⁽³⁾	15 218	14 094	-7,4 %
• Opérations avec des clients non-résidents ou avec un factor correspondant étranger ⁽⁴⁾	62 124	66 845	+7,6 %
2. ENCOURS EN FIN DE SEMESTRE ⁽⁵⁾	Au 30 juin 2024*	Au 30 juin 2025	Variation 2025 / 2024
TOTAL DES OPÉRATIONS (en millions d'euros)	61 436	61 029	-0,7 %
Affacturage domestique ⁽²⁾	40 581	38 734	-4,6 %
Affacturage international	20 855	22 296	+6,9 %
3. NOMBRE DE CLIENTS EN FIN DE SEMESTRE ⁽⁶⁾	Au 30 juin 2024*	Au 30 juin 2025	Variation 2025 / 2024
NOMBRE DE CLIENTS (en unités)	32 271	31 039	-3,8 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Créances prises en charge au cours du semestre. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.

(2) Affacturage domestique : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor, le client et l'acheteur sont en France.

(3) Affacturage à l'exportation : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor et le client sont en France, et l'acheteur à l'étranger.

(4) Opérations avec des clients non-résidents ou avec un factor correspondant étranger : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor est en France, le cédant à l'étranger (adhérent ou factor correspondant), les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger. Pour les contrats pan-européens, seule la partie des opérations effectuée avec une entité non-résidente est déclarée dans cette rubrique ; la partie réalisée par les entités françaises est quant à elle déclarée en affacturage domestique.

(5) Encours net des créances à recouvrer en fin de semestre. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.

(6) On désigne par "clients" les entreprises qui ont conclu un contrat d'affacturage pour les distinguer des "acheteurs" qui sont les entreprises dont les clients sont les créanciers.

L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DE CAUTION AU PREMIER SEMESTRE 2025

ENGAGEMENTS HORS-BILAN (en millions d'euros)	Au 30 juin 2024*	Au 30 juin 2025	Variation 2025 / 2024
MONTANT DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN	968 185	981 910	+1,4 %
Garanties aux particuliers ⁽¹⁾	910 041	922 350	+1,4 %
Garanties aux entreprises et aux professionnels ⁽²⁾	42 724	43 935	+2,8 %
Garanties financières ⁽³⁾	12 999	13 099	+0,8 %
Cautions administratives ⁽⁴⁾	2 422	2 527	+4,3 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 30 juin 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Garanties délivrées en couverture de crédits destinés aux particuliers (crédits immobiliers, crédits à la consommation).

(2) Hors cautions administratives et garanties financières.

(3) Garantie des fonds déposés par les clients de certaines professions (agents immobiliers et administrateurs de biens, entreprises de travail temporaire, agences de voyage, exploitants d'installations classées, entreprises du bâtiment pour la garantie financière d'achèvement...).

(4) Garanties aux entreprises délivrées en matière fiscale et douanière, garanties aux entreprises délivrées pour bénéficier d'aides communautaires...